



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les règles de Natation Canada régissent la compétition. Les règles ou procédures de compétition décrites dans la présente trousse d'information prévalent sur celles qui se trouvent dans le livre de règlements de Natation Canada. Cette compétition est ouverte aux nageurs qualifiés inscrits à Natation Canada ainsi qu'aux nageurs étrangers inscrits à World Aquatics (nageurs membres de fédérations de natation étrangères). Veuillez consulter le [livre des règlements de Natation Canada](#) pour les règles d'admissibilité (II.C5.1.1 et II.C5.1.2).

Pour le programme paralympique, les règles et procédures de compétition décrites dans la présente trousse prévalent sur les règlements et règles techniques de World Para Swimming (WPS)

Hôte de la compétition – Natation Canada et Swim Ontario

Lieu

Toronto Pan Am Sports Centre (TPASC)
875 Morningside Avenue, Toronto ON M1C 0C7

Piscine

Bassin de compétition de 50 m, 10 couloirs
Bassin d'échauffement de 50 m, 10 couloirs

DATES IMPORTANTES

Date limite d'inscription	Mardi 26 mars 2024 : 23 h 59, HP	
	Tout entraîneur et membre du personnel de soutien doit s'inscrire en personne.	
ENREGISTREMENT	Lundi 8 avril 2024	Mardi 9 avril 2024
	7 h 30-11 h 30 15 h 30-19 h 30	7 h 30-11 h 30 15 h 30-19 h 30
	L'inscription sera possible pendant les périodes d'échauffement seulement après le début de la compétition. Aucune exception.	
Entraînement précompétition	Lundi 8 avril 2024	Mardi 9 avril 2024
	8 h-12 h 16 h-20 h	8 h-12 h 16 h-20 h
Réunion technique	Mardi 9 avril 2024 à 15 h 00 Studio 1 (3ème étage)	
Heures de début de la compétition	Préliminaires : échauffement : 7 h 30/début 9 h 30	
	Finales : échauffement : 16 h 30/début : 18 h	

COMITÉ ORGANISATEUR

Gestionnaire de l'évènement
Directeur de rencontre nationale
Juge-arbitre de rencontre nationale
Conseiller technique en paranatation
Coordonnateur des inscriptions de Natation Canada
Coordonnateur des officiels locaux

Lynn Wong
Glenn Greig
Maggie Middleton
Jeff Holmes
Trevor Cowan
Nicole Parent

lwong@swimming.ca
glgreig@gmail.com
memiddleton@gov.pe.ca
jeff_holmes@bell.net
tcowan@natation.ca
nicole@swimontario.com

SPORT SÉCURITAIRE

Natation Canada croit que tout athlète, entraîneur, officiel, membre du personnel et bénévole a le droit de participer au sport dans un milieu sécuritaire et inclusif exempt de mauvais traitement, de harcèlement et de discrimination.

Il s'engage à fournir un tel environnement et à promouvoir des environnements ouverts et observables. Pour ce faire, des efforts considérables et concertés doivent être déployés pour éviter toute situation où un entraîneur, un officiel, un membre du personnel, etc., se retrouve seul avec un athlète. Toute interaction entre



un athlète et une autre personne en position de confiance devrait normalement, et autant que possible, avoir lieu dans un environnement ou à un endroit qui est à la fois ouvert et observable par les autres.

On rappelle à tous les participants à cet événement qu'ils sont liés par les politiques et les procédures de Natation Canada.

Natation Canada rappelle aux entraîneurs et aux athlètes qu'il est fortement déconseillé de se changer sur le bord de la piscine. Nous demandons aux athlètes de bien vouloir utiliser les vestiaires désignés des lieux ou les tentes au bord de la piscine s'il y en a. Nous demandons également aux entraîneurs de ne pas encourager les athlètes à se changer au bord de la piscine et de nous aider à ce que notre sport reste sécuritaire pour tous.

NORMES DE QUALIFICATION

Normes 2024 de Natation Canada

Qualification au programme olympique – norme de l'omnium canadien de Natation 2024

Qualification au programme paralympique – normes de paranatation de l'omnium canadien

Les paranageurs doivent se qualifier pour la compétition avec au moins un NQM de l'omnium canadien et chaque épreuve subséquente avec un TIC de l'omnium canadien.

L'âge d'un nageur est déterminé par son année de naissance, c'est-à-dire son âge au 31 décembre 2024.

Période de qualification

Pour les épreuves du programme olympique, les temps réalisés en petit ou grand bassin depuis le 1er septembre 2022 sont admissibles pour toutes les inscriptions aux épreuves.

Pour les épreuves du programme paralympique, seuls les temps réalisés sur en grand bassin depuis le 1er septembre 2022 sont admissibles pour l'inscription aux épreuves.

Nageurs de relais seulement

Les nageurs de relais seulement paient les mêmes frais d'inscription individuels, les mêmes pénalités pour les changements et les mêmes frais d'inscription tardive que les nageurs qualifiés individuellement.

Les nageurs de relais seulement doivent être nommés au document d'inscription. Veuillez communiquer avec la coordonnatrice des inscriptions si vous n'avez pas été en mesure de les déclarer dans le document soumis en ligne pour vous assurer que ces nageurs sont correctement inscrits à la compétition avant la date limite d'inscription.

Les clubs ont la possibilité d'inscrire un seul nageur de relais seulement par genre à la compétition, et ce, peu importe l'âge.

FRAIS D'INSCRIPTION ET INFORMATION

Frais d'inscription : 135 \$CAD par nageur

Frais d'inscription après la date limite d'inscription** : 185 \$ CAD

Frais de modification : 100 \$ CAD par modification ou correction

Entraîneurs/personnel de soutien étrangers : 125 \$ CAD

Frais d'inscription tardifs du personnel de soutien : 50 \$ CAD

Équipe de relais : 20 \$ CAD par équipe

**Les nouveaux qualifiés entre la date limite d'inscription et la réunion technique ne paient que les frais d'inscription.

Après la date limite d'inscription, les clubs canadiens participants, les nageurs canadiens indépendants (sans attache) et les clubs et équipes étrangères recevront une facture par courriel de Square qui détaillera tous les frais d'inscription dus. Cette facture doit être payée avant le **8 avril 2024** afin que les inscriptions soient considérées comme finales. Note importante : une équipe est responsable de payer les frais d'inscription de tout nageur qu'elle inscrit.



Procédure d'inscription :

Toutes les inscriptions doivent se faire par le biais du système d'inscription en ligne au <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/rencontres-a-venir-en-cours/>. Il n'y a aucune limite quant au nombre d'épreuves auxquelles un nageur peut s'inscrire.

Tous les entraîneurs de clubs et de programmes universitaires canadiens qui participent à la compétition doivent être inscrits à la fiche d'inscription du club afin de recevoir leur accréditation. Si un entraîneur d'équipe universitaire participe à l'évènement et n'est pas inclus dans le dossier d'inscription, consultez la section Accréditation des entraîneurs pour plus d'informations. Note aux entraîneurs étrangers : veuillez consulter la section Accréditation des entraîneurs du document pour vous assurer que vous êtes inscrit.

La catégorie d'inscription « universitaire » expire le 31 mars 2024, par conséquent seuls les nageurs inscrits dans la catégorie d'inscription universitaire tout au long de l'année pourront représenter leur équipe universitaire dans les évènements qui se déroulent après le 1er avril 2024. Tous les nageurs précédemment inscrits dans une équipe universitaire doivent être inscrits dans la catégorie Compétition ouverte ou étudiant ouverte et ne peuvent représenter que leur club groupe d'âge.

Note aux équipes et clubs étrangers, y compris les nageurs canadiens sans attache : allez sur la page d'inscription et sélectionnez « Out of Country » ou « UNCAN » dans le champ « Province ». Cette option permettra d'inscrire les entraîneurs et le personnel de soutien et de téléverser un fichier d'inscription. Les factures pour toutes les inscriptions et les entraîneurs et personnels de soutien étrangers seront envoyées par courriel après la date limite d'inscription.

Avantages de la qualification – Programme olympique

Veuillez vous référer au tableau pour savoir à quelles épreuves les nageurs peuvent inscrire en tant que bonus de qualification :

Si qualifié dans les épreuves suivantes :	Peut participer aux épreuves suivantes en tant que bonus de qualification :
100 ou 200 dos	50, 100, 200 dos
100 ou 200 brasse	50, 100, 200 brasse
100 ou 200 papillon	50, 100, 200 papillon
50, 100, 200 ou 400 libre	50, 100, 200, 400 libre
800 ou 1500 libre	400, 800, 1500 libre
200 QNI ou 400 QNI	200, 400 QNI

Norme de qualification minimale et temps d'inscription à la compétition du programme paralympique

Les paranageurs doivent avoir réussi une (1) norme de qualification minimale (NQM) de la compétition nationale de paranatation dans leur classe sportive. Un paranageur peut s'inscrire à d'autres épreuves admissibles dans la mesure où il satisfait au temps d'inscription à la compétition (TIC) de paranatation des Championnats canadiens de natation 2024.

Si une épreuve n'est pas offerte pour une classe sportive en particulier, un athlète peut s'inscrire à l'épreuve d'une classe sportive supérieure du même groupe de déficience ou handicap (1-10, 11-13) à condition qu'il satisfasse au TIC de l'épreuve de l'autre classe sportive. Par exemple, une nageuse SM4 qui désire nager le 200 m QNI peut s'y inscrire si elle a réussi le TIC du 200 m QNI pour la classe SM5. Veuillez envoyer un courriel au coordinateur des inscriptions (tcowan@natation.ca) pour indiquer si votre nageur nagera dans une classe sportive supérieure et pour quelles épreuves.

Un athlète de la classe sportive NE SB9 NE a le droit de s'inscrire à un maximum de deux (2) épreuves des classes sportives S/SM10 à condition qu'il satisfasse au TIC de S/SM10 dans chaque épreuve. Ces épreuves seront nagées hors concours seulement lors des sessions préliminaires.

Des finales auront lieu seulement pour les épreuves ci-dessous :



50 LIBRE [S1-S14], 100 LIBRE [S1-S14], 200 LIBRE [S1-S5, S14], 400 LIBRE [S6-S13]
50 DOS [S1-S5], 100 DOS [S1, S2, S6-S14]
50 BRASSE [SB1-SB3], 100 BRASSE [SB4-SB9, SB11-SB14]
50 PAP [S1-S7], 100 PAP [S8-S14]
150 TNI [SM1-SM4], 200 QNI [SM5-SM14]

La preuve de temps des inscriptions de paranatation doit être soumise selon des temps réalisés en grand bassin.

Inscriptions tardives, modifications et corrections

Des modifications et des corrections peuvent être apportées sans pénalité jusqu'à la date limite d'inscription.

Les inscriptions tardives des athlètes non inscrits à la date limite d'inscription de la compétition seront acceptées jusqu'au début de la réunion technique aux frais indiqués dans la section des frais d'inscription ci-dessus. Une fois les inscriptions tardives acceptées, toute modification ou correction sera facturée 100 \$ par modification ou correction.

Les athlètes qui obtiennent leur première norme de qualification après la date limite d'inscription (du 27 mars au 9 avril 2024) peuvent être ajoutés sans pénalité (seuls les frais d'inscription de base seront facturés). Les nouvelles qualifications effectuées après la date limite d'inscription, entre le 26 mars et le 9 avril 2024, sont exemptées des frais de modification de 100 \$ et peuvent être ajoutées sans pénalité.

Nageurs étrangers

Les compétiteurs étrangers (autres que les membres de USA Swimming) doivent présenter une lettre de leur fédération nationale confirmant leur inscription auprès d'elle. La lettre doit parvenir à Rebecca Cheverton (lwong@swimming.ca) avant la date limite d'inscription à la compétition. Les paranageurs étrangers, quelle que soit leur nation, doivent également figurer sur la liste principale de la World Para Swimming ou présenter une lettre signée par le responsable de leur comité paralympique national confirmant leur classe sportive nationale.

Preuve de temps

Épreuves individuelles : Tous les temps indiqués lors de l'inscription seront confirmés par le système d'inscription en ligne. Tous les temps réalisés à l'extérieur du Canada doivent être téléversés dans le système d'inscription, de suivi et des résultats en utilisant le [formulaire de soumission des résultats internationaux](#). Tous les clubs et équipes étrangères dont les temps n'ont pas été validés dans leur dossier d'inscription à la compétition doivent le faire avant la date limite d'inscription à la compétition. Le coordonnateur des inscriptions de la compétition peut demander une preuve de temps avant ou pendant la compétition.

Un club a la responsabilité de confirmer, sur demande, tout temps saisi à l'inscription. Si le club n'est pas en mesure de prouver un temps, le nageur concerné ne sera pas autorisé à participer à l'épreuve en question.

Épreuves de relais : Un relais par club/équipe dans chacune des épreuves du programme olympique et du programme paralympique. Tous les temps de relais doivent être prouvés avant la date limite d'inscription à la compétition. Les temps de relais seront prouvés comme suit :

- Épreuves de relais par genre : Le règlement SNC 2.3 de Natation Canada ne s'applique pas à cette compétition. Les temps de relais seront validés en utilisant la somme calculée des meilleurs temps individuels des 4 nageurs nommés sur l'inscription de l'équipe de relais, ou un temps de relais affiché par les 4 nageurs nommés, au cours de la période de qualification. Les temps individuels des relais ne seront pas pris en compte. Lorsque 4 temps individuels ne sont pas disponibles pendant la période de qualification, ou lorsque 4 noms ne sont pas fournis sur l'inscription d'un relais, l'inscription sera retirée de l'épreuve.
- Relais mixtes : Aucune norme d'inscription. Les temps d'inscription aux relais doivent être prouvés en utilisant les nageurs inscrits à la compétition avant la date limite d'inscription à la compétition. Le système en ligne doit être utilisé pour prouver les temps d'inscription des relais. Toute équipe de



relais dont le temps n'aura pas été prouvé avant la date limite d'inscription à la compétition sera inscrite sur la liste NT.

- Relais du programme paralympique : Il n'y a pas de normes d'inscription et les relais seront mixtes. Ces relais seront admissibles aux médailles, mais ne compteront pas dans les résultats de l'équipe afin de permettre aux clubs et/ou aux associations provinciales d'inscrire des relais. Les inscriptions aux relais seront acceptées jusqu'à la fin de la période de forfaits de la session de relais, afin d'accommoder tout changement de classe sportive dû à la classification. Le personnel du programme paralympique de Natation Canada soutiendra les clubs et les associations provinciales dans la composition finale des relais. La limite pour informer le personnel du programme paralympique de Natation Canada que vous avez besoin d'aide pour les relais est une heure après la réunion technique.

Listes d'inscription

Les listes d'inscription seront affichées sur le site web de Natation Canada après la date limite d'inscription.

Forfaits

Les forfaits seront acceptés par courriel avant la réunion technique du mardi 9 avril 2024, à 15 h 00, au coordonnateur des inscriptions à la compétition (tcowan@natation.ca).

Les forfaits envoyés par courriel après le début de la réunion technique ne seront PAS acceptés. Un [formulaire de forfait en ligne](#) doit alors être soumis.

Heure limite de forfait

Épreuves préliminaires et finales contre la montre

Jour 1 : Épreuves préliminaires et finales contre la montre : 30 minutes après la fin de la réunion technique

Jour 2 à 4 : Épreuves préliminaires et finales contre la montre : 30 minutes après le début des finales de la soirée précédente.

Finales

30 minutes après la fin des épreuves préliminaires (excluant les épreuves de finales contre la montre).

Pénalité

Toutes les amendes doivent être payées conformément à la règle SNC 3,4 de Natation Canada.

INFORMATIONS RELATIVES À LA COMPÉTITION

La vérification des bandes adhésives

Conformément à l'article C15.3.2, un comité vérifiera les demandes de bandes adhésives.

- La vérification des bandes adhésives a lieu avant le début de chaque session pendant les échauffements. Toutes les vérifications doivent être terminées au plus tard 15 minutes avant le début de la session.
- Les formulaires de demande de bandes adhésives (disponibles au bureau de l'administration) doivent être soumis au juge-arbitre de rencontre nationale une heure avant le début des préliminaires et une heure avant le début des finales.
- Les entraîneurs doivent soumettre un formulaire de demande de bandes adhésives pour chaque épreuve que l'athlète nagera avant la session où l'épreuve a lieu.
- La décision du comité est définitive.
- Les nageurs qui participent à une course sans avoir obtenu l'approbation pour ses bandes adhésives seront disqualifiés.
- Les nageurs qui portent des bandes adhésives non approuvées par un comité de vérification des bandes adhésives ne peuvent pas établir de record canadien.



Procédures d'échauffement

Veillez noter que les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur. Le document complet est accessible : [ici](#).

Départs

Les départs seront effectués à partir de blocs de départ, conformément aux normes II.4.1 et II.16.1.4 de World Aquatics.

Pour les épreuves de paranatation, les départs seront effectués conformément à l'annexe 2 de la WPS, règle 1.2.3.1 et à la WPS 11.1.

Appuis de départ au dos

Les appuis seront disponibles. Les nageurs sont responsables de régler l'appareil.

Temps de passage officiel

Tout entraîneur souhaitant demander un temps de passage pour une distance plus courte que la distance totale de l'épreuve doit en informer le bureau de l'administration avant le début de la session en question, en soumettant un formulaire officiel de demande de temps de passage officiel. Ce formulaire est disponible au bureau de l'administration sur le bord de la piscine.

Épreuves préliminaires et finales contre la montre

Les séries préliminaires et les vagues de finale par le temps seront nagées dans 10 couloirs et réparties.

Répartition des épreuves paralympiques

La répartition des séries préliminaires pour chaque genre sera établie en fonction du temps (sans égard pour la classe sportive). Il n'y aura pas de répartition pyramidale.

L'équipement pour le programme paralympique selon les codes d'exception des nageurs, c'est-à-dire les dispositifs de départ et les dispositifs de tapping doivent être approuvés et étiquetés après la réunion technique ou pendant les échauffements avant d'être utilisé en compétition.

Répartition des épreuves olympiques

Toutes les épreuves du programme olympique seront réparties en fonction des temps inscrits. Les temps de course non conformes étant placés après les temps de course conformes, et les bonus de qualification en dernier. Cela signifie que : temps grand bassin > petit bassin > bonus grand bassin > bonus petit bassin.

Les 10 nageurs les plus rapides des 800m libre et 1500m libre nageront dans la session de finales. Toutes les autres séries seront nagées dans la session préliminaire en alternant les genres, du plus rapide au plus lent.

Les séries préliminaires du 400 m libre et du 400 m QNI seront réparties de la plus lente à la plus rapide. Les deux séries les plus rapides de ces deux épreuves seront nagées en série pyramidale.

Le directeur de rencontre se réservent le droit de créer des « séries excédentaires » pour ces épreuves selon l'horaire et le nombre d'inscriptions. Le cas échéant, les épreuves en question seront annoncées à la réunion technique.

Finales

Pour les épreuves du programme olympique, il y aura une finale A et une finale B pour toutes les épreuves individuelles, y compris les 50 m papillon, dos et brasse.

Pour les finales du programme olympique, il n'y a pas de limites quant au nombre de nageurs étrangers. Ils sont autorisés à nager lorsqu'ils se qualifient.

Pour les épreuves du programme paralympique, il n'y aura qu'une finale A et les finalistes seront déterminés à l'aide du système de pointage canadien paralympique. Un maximum de trois (3) nageurs par classe sportive



peut passer en finale. Un maximum de 2 nageurs étrangers, y compris les substituts, pourra se qualifier pour la finale A.

Les finales du programme paralympique seront réparties selon les temps. En cas d'égalité en vertu du système de pointage pour une épreuve donnée pour une même classe sportive, le nageur ayant obtenu le temps le plus rapide en préliminaire passera en finale. En cas d'égalité dans les points pour des nageurs dans une même classe, ou en cas d'égalité en vertu du système de pointage pour une épreuve donnée pour des classes sportives différentes, une course de bris d'égalité aura lieu. Le nageur qui obtient le plus grand nombre de points durant le bris d'égalité passera en finale.

Si des couloirs demeuraient libres après avoir appliqué la règle de trois (3) nageurs par classe sportive, d'autres nageurs seront ajoutés à la finale A en fonction des pointages de chacun pour remplir les couloirs, en respectant le maximum de 2 nageurs étrangers (y compris les substituts) dans la finale. Les nageurs supplémentaires nageront les finales en hors-concours et ne seront pas admissibles à recevoir un prix.

Séquence des finales : à confirmer à la réunion technique.

Bris d'égalité

Tous les bris d'égalité auront lieu avant la fin de la session durant laquelle a eu lieu l'égalité à un moment convenu entre les entraîneurs et les officiels.

Épreuves de relais

Les relais du programme olympique seront nagés comme des finales contre la montre lors des préliminaires avec les 10 équipes les plus rapides dans la session des finales. S'il y a moins de 10 inscriptions pour un relais (après la limite de forfait des préliminaires), les équipes iront directement en finale.

Les relais du programme paralympique seront nagés en tant que finales contre la montre et lors de la session des finales uniquement.

Pour TOUS les relais, les noms soumis lors de l'inscription sont considérés comme finaux, à moins qu'il n'y ait une demande de modification. Toute modification à la composition d'une équipe de relais doit être soumise au moins 30 minutes avant le début de la session à laquelle le relais est nagé.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACCRÉDITATION

Les accréditations de club (qui comprennent les entraîneurs, les gérants d'équipe et le personnel de soutien) seront accordées selon les entraîneurs et personnels de soutien soumis sur le système d'inscription en ligne pendant le processus d'inscription.

Les accréditations ne sont pas transférables et restent la propriété de Natation Canada. Elles peuvent être retirées en tout temps à la discrétion de Natation Canada. En utilisant cette carte, les individus acceptent d'adhérer au code de conduite, d'être filmés, télévisés, photographiés et autrement enregistrés pendant la compétition à des fins liées à la promotion de Natation Canada et au développement du sport de la natation, conformément à la politique de confidentialité de Natation Canada.

Toute accréditation perdue sera remplacée au coût de 60 \$ chacune.

Accréditation des nageurs

Les nageurs recevront une accréditation d'accès au bord de la piscine. L'accréditation doit être visible en tout temps. L'accès à la piscine se fera par les vestiaires, après le passage au poste de contrôle principal.

Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs canadiens doivent être inscrits auprès de l'ACEN et de Natation Canada en tant que membre « A1 » ou « B ». Pour recevoir l'accréditation, Natation Canada appliquera la conformité des entraîneurs en ce qui concerne les exigences minimales de certification du PNCE spécifiques à votre type/catégorie d'inscription.



Conformément à l'annexe A [du manuel de procédures et des inscriptions](#), en cas de circonstance extraordinaire, un entraîneur qui ne respecte pas les exigences ci-dessus peut faire appel à Natation Canada pour obtenir un accès temporaire à une compétition nationale de Natation Canada. Le formulaire de demande d'exemption se trouve [ici](#).

Tous les entraîneurs sont responsables de s'inscrire et de récupérer leur accréditation d'accès au bord de la piscine à la compétition.

Tous les entraîneurs de club et entraîneurs universitaires canadiens qui assistent à la compétition **doivent** soumettre leur nom et leurs renseignements avec les inscriptions du club. Si un entraîneur universitaire **ne soumet pas** d'inscriptions pour ses athlètes mais qu'il assistera à la compétition, il doit remplir [ce formulaire](#) pour identifier les nageurs qu'il entrainera lors de la compétition et contacter lwong@swimming.ca pour être ajouté à la liste d'accréditation.

Tous les entraîneurs dont les nageurs participeront à l'évènement et se rapporteront à un autre entraîneur doivent en aviser Natation Canada au moyen [de ce formulaire](#).

Accréditation du personnel de soutien

Les clubs qui requièrent du personnel de soutien (soutien pour les paranageurs, massothérapeute, physiologiste, médecin, préparateur mental ou gérant d'équipe seulement) sont tenus de les ajouter au système d'inscription, de suivi et des résultats. Le registraire de club est responsable de l'ajout d'un membre du personnel de soutien au système d'inscription pour que ce dernier **ait accès au bord de la piscine lors des compétitions nationales de Natation Canada seulement**. **Le personnel de soutien qui n'est pas inscrit dans le RTR n'est pas autorisé à se trouver sur le bord de la piscine. Le personnel de soutien doit être ajouté au fichier d'inscription du club à la compétition. Le personnel de soutien qui n'est pas inscrit dans le fichier d'inscription ne sera pas autorisé à se rendre sur le bord de la piscine ou recevra une pénalité de 50 \$ en cas d'inscription tardive.**

Accréditation des entraîneurs et du personnel de soutien étrangers

Les entraîneurs étrangers doivent soumettre leur renseignement avec le fichier d'inscriptions de leur équipe. Tous les entraîneurs et le personnel de soutien (autres que les membres de USA Swimming) sont priés de demander à leur fédération nationale d'envoyer une lettre à lwong@swimming.ca confirmant qu'ils sont un entraîneur ou un personnel de soutien, actuellement inscrit et en règle, dans le pays concerné.

INFORMATIONS SUR LES PRIX ET LE POINTAGE

Médailles pour les nageurs classés premier, deuxième et troisième dans les épreuves du programme olympique et paralympique. Si un nageur n'est pas en mesure d'assister à la cérémonie de remise des médailles, son club est prié d'envoyer un nageur remplaçant en tenue complète.

Un trophée par équipe sera décerné à l'équipe ayant obtenu le plus haut pointage.

Pointage de la compétition

Épreuves individuelles, places 1 - 20 : 50-30-20-19-18-17-16-15-14-13 et 12-9-8-7-6-5-4-3-2-1

Épreuves de relais, places 1 - 10 : 100-60-40-38-36-34-32-30-28-26

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les participants inscrits à la compétition doivent être conscients que des contrôles antidopage aléatoires peuvent être effectués par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) conformément au programme canadien d'antidopage. Tous les athlètes participant à cet évènement doivent apporter une pièce d'identité avec photo afin de vérifier leur identité lors de la sélection.

Afin d'éviter un test positif et les conséquences d'une violation des règles antidopage, nous encourageons les athlètes à prendre les mesures suivantes :



- **Vérification des médicaments** : Consulter le Global DRO (<http://www.globaldro.com/>) pour déterminer si des médicaments ou traitements, sur ordonnance ou non, sont proscrits et figurent sur la liste des substances et méthodes interdites de l'AMA.
- **Vérification des exigences en matière d'exemption médicale** : Les athlètes qui doivent utiliser un médicament interdit pour une raison médicale légitime doivent consulter le (<http://cces.ca/medical-exemptions>) pour obtenir des informations et les consignes pour demander une exemption médicale, par exemple : AUT – Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques.
- **Apprentissage des risques de dopage liés à la prise de suppléments** : N'utilisez pas de supplément ou prenez des précautions importantes avant de le faire. Le CCES ne peut pas vérifier ces suppléments et il est impossible de les vérifier dans Global DRO. L'absence de réglementation de l'industrie et du gouvernement fait qu'il est impossible de confirmer quels sont les ingrédients de ces suppléments. Pour en savoir davantage : <https://cces.ca/fr/supplements>.
- **Étapes de la procédure de prélèvement des échantillons** : Cette vidéo explique les étapes d'un contrôle antidopage (<http://cces.ca/sample-collection-procedures>).
- **Communiquer avec le CCES pour toute question** :
 - Courriel : info@cces.ca
 - Numéro sans frais : 1-800-672-7775
 - Site internet : <https://cces.ca/fr/zoneathlete>

RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE DE COMPÉTITION

Salle d'accueil – Officiels et entraîneurs – Une salle d'accueil sera disponible pour les officiels et les entraîneurs.

Une salle d'accueil sera disponible pour les officiels et les entraîneurs.

Stationnement

Le stationnement est gratuit pour une durée maximale de 2 heures. Cliquez sur le lien suivant pour plus d'information : <https://tpasc.ca/facility/location>.

Casiers

Casiers – Des casiers sont disponibles dans les vestiaires de la piscine.

RENSEIGNEMENTS DE VOYAGE

Hôtels – Une liste des hôtels recommandés pour la compétition se trouve au <https://www.swimming.ca/fr/ressources/divers/hotel/>.

Partenaire de location de voitures de Natation Canada – AVIS Rent a Car – pour réserver, visitez <https://www.swimming.ca/fr/ressources/divers/outils-de-voyage/>.

Modifications du présent document

Pour obtenir des renseignements ou les mises à jour au sujet du document, veuillez consulter le [site web de Natation Canada](#).

Le document a été rédigé en anglais et traduit en français. En cas de divergence entre les deux versions, la version anglaise aura préséance sur le présent document.



HORAIRE DE COMPÉTITION

PRELIMINARIES/PRÉLIMINAIRES			FINALS/FINALES		
WARM-UP/ÉCHAUFFEMENT 7:30-9:15			WARM-UP/ÉCHAUFFEMENT 16:30-17:45		
START/DÉBUT 9:30			START/DÉBUT 18:00		
DAY/JOUR 1 - WEDNESDAY/MERCREDI					
W/F		M/H	W/F		M/H
301	200 M FREE/LIBRE (PARA)	302	301	200 M FREE/LIBRE (PARA)	302
1	200 M FREE/LIBRE	2	1	200 M FREE/LIBRE	2
303	100 M BACK/DOS (PARA)	304	303	100 M BACK/DOS (PARA)	304
3	100 M BACK/DOS	4	3	100 M BACK/DOS	4
5	200 M FLY/PAP	6	5	200 M FLY/PAP	6
305	50 M FLY/PAP (PARA)	306	305	50 M FLY/PAP (PARA)	306
7	1500 M FREE/LIBRE (SH/SL)		7	1500 M FREE/LIBRE (FH/SR)	
	800 M FREE/LIBRE (SH/SL)	8		800 M FREE/LIBRE (FH/SR)	8
			101	4X100 M MR/QN MIXED/MIXTE	101
			401	4x50 M 20pt MR/QN MIXED/MIXTE	401
			403	4x100 M S/SB14 MR/QN MIXED/MIXTE	403
DAY/JOUR 2 - THURSDAY/JEUDI					
307	100 M FREE/LIBRE (PARA)	308	307	100 M FREE/LIBRE (PARA)	308
9	100 M FREE/LIBRE	10	9	100 M FREE/LIBRE	10
309	50 M BACK/DOS (PARA)	310	309	50 M BACK/DOS (PARA)	310
11	50 M BACK/DOS	12	11	50 M BACK/DOS	12
13	100 M BREAST/BRASSE	14	13	100 M BREAST/BRASSE	14
311	100 M BREAST/BRASSE (PARA)	312	311	100 M BREAST/BRASSE (PARA)	312
15	400 M IM/QNI	16	15	400 M IM/QNI	16
17	50 M FLY/PAP	18	17	50 M FLY/PAP	18
103	4X200 M FR/RL (SH/SL)	104	103	4X200 M FR/RL (FH/SR)	104
			405	4x100 M 34pt FR/RL MIXED/MIXTE	405
			407	4x100 M 49pt FR/RL MIXED/MIXTE	407
DAY/JOUR 3 - FRIDAY/VENDREDI					
313	400 M FREE/LIBRE (PARA)	314	313	400 M FREE/LIBRE (PARA)	314
19	400 M FREE/LIBRE	20	19	400 M FREE/LIBRE	20
315	100 M FLY/PAP (PARA)	316	315	100 M FLY/PAP (PARA)	316
21	100 M FLY/PAP	22	21	100 M FLY/PAP	22
317	50 M BREAST/BRASSE (PARA)	318	317	50 M BREAST/BRASSE (PARA)	318
23	50 M BREAST/BRASSE	24	23	50 M BREAST/BRASSE	24
25	200 M BACK/DOS	26	25	200 M BACK/DOS	26
105	4X100 M FR/RL (SH/SL)	106	105	4X100 M FR/RL (FH/SR)	106
			409	4x50 M 20pt FREE/LIBRE MIXED/MIXTE	409
			411	4x100 M S14 FR/RL MIXED/MIXTE	411



DAY/JOUR 4 - SATURDAY/SAMEDI

27	200 M IM/QNI	28	27	200 M IM/QNI	28
319	50 M FREE/LIBRE (PARA)	320	319	50 M FREE/LIBRE (PARA)	320
29	50 M FREE/LIBRE	30	29	50 M FREE/LIBRE	30
321	200 M IM/QN (PARA)	322	321	200 M IM/QN (PARA)	322
323	150 M IM/TN (PARA)	324	323	150 M IM/TN (PARA)	324
31	200 M BREAST/BRASSE	32	31	200 M BREAST/BRASSE	32
33	800 M FREE/LIBRE (SH/SL)		33	800 M FREE/LIBRE (FH/SR)	
	1500 M FREE/LIBRE (SH/SL)	34		1500 M FREE/LIBRE (FH/SR)	34
			107	4X100 M MR/QN	108
			413	4x100 M 34pt MR/QN MIXED MIXTE	413
			415	4x100 M 49pt MR/QN MIXED/MIXTE	415